

Vœux aux personnalités Salons de la préfecture Beauvais

Seul le prononcé fait foi

Vendredi 17 janvier 2014

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les conseillers généraux,

Mesdames et messieurs les maires,

Madame et messieurs les sous-préfets,

Mesdames et messieurs les magistrats, chefs de services de l'Etat et des collectivités territoriales,

Mesdames et messieurs les représentants des cultes, responsables associatifs,

Mesdames et messieurs les représentants des forces économiques et sociales,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que nous vous accueillons ce soir, avec Véronique mon épouse, dans ces salons de la Préfecture, pour vous présenter nos vœux de bonheur personnel et de succès professionnels à l'aube de cette année nouvelle.

Permettez-moi de saisir l'occasion de vous voir tous réunis pour revenir sur quelques temps forts de l'année 2013, et vous exposer les objectifs qui nous mobiliserons pour 2014.

* * *

I- L'année 2013 a été placée sous le double signe de la mobilisation en faveur de la sécurité et de l'emploi.

Nous avons enregistré des succès et quelques déceptions.

11 - S'agissant tout d'abord de la sécurité et de la protection des populations, mission prioritaire permanente, nos performances collectives méritent d'être soulignées :

111 - En matière de sécurité publique, nous avons enregistrés en 2013 de bons résultats en matière de lutte contre les cambriolages : ils sont en baisse pour la première fois après quatre années de hausse consécutives.

Je voudrais saluer :

- l'engagement massif des forces de sécurité intérieure police et gendarmerie nationale réunies,
- les politiques pénales, cohérentes avec l'action administrative, conduites par les trois procureurs de Beauvais, Compiègne et Senlis,
- la mobilisation des maires, des associations professionnelles et des chambres consulaires aux démarches de « participation citoyenne », qu'elles aient pour nom « voisins vigilants », « tranquillité seniors » ou « alerte commerce ».

Résultats favorables alors que le département, proche de la région Ile de France, remarquablement desservi par des infrastructures de transport, est attractif pour les délinquants potentiels.

Toujours en matière de sécurité publique, la mise en place des deux zones de sécurité prioritaire de Méru-Chambly et du Grand Creil, est un succès.

Les politiques de sécurité renforcée qui y sont conduites ne se font pas au détriment de la sécurité dans le reste du département.

La lutte contre l'économie souterraine, la lutte contre les trafics, notamment de stupéfiants mobilisent l'ensemble des services, sur la totalité du département. Des expérimentations sont conduites dans les zones de sécurité prioritaire, qui ont vocation à être transposées, généralisées dès qu'elles ont montré leur efficacité.

112 - En matière de sécurité routière, là encore la mobilisation collective produit des effets tangibles :

En 2013, nous avons constatés moins d'accidents, moins de blessés et moins de morts sur les routes du département.

C'est le résultat d'efforts cohérents, qui allient une politique de prévention active, couverture intelligente du territoire en matière de contrôle et dimension répressive assumée.

113- En matière de sécurité civile l'année 2013 a été tout aussi dense:

59 000 interventions des sapeurs pompiers de l'Oise,

Une activation régulière du centre opérationnel départemental à l'occasion notamment des épisodes neigeux du mois de mars 2013 et de la tempête du mois de juillet.

Les efforts de prévention ne se relâchent pas :

- 900 visites d'établissements recevant du public
- 99 plans communaux de sauvegarde approuvés

- des plans de préventions des risques technologiques (PPRT) qui avancent conformément à la programmation. Ils devraient être tous terminés fin 2014,
- des exercices réguliers qui sont la condition sine qua non de l'efficacité des interventions.

Dans le domaine de la sécurité je constate avec satisfaction l'excellente collaboration entre Etat et collectivités territoriales d'une part, au sein des services de l'Etat d'autre part, gage de nouveaux progrès en 2014.

12 – Mobilisation en faveur du soutien à l'activité économique et de l'emploi,

Elle fut très intense en 2014.

Les résultats ne sont pas tous conformes à nos espérances, mais les conditions d'un rebond rapide sont là.

En fin d'année 2013, on constate, des chiffres d'affaires déclarés de bonne tenue, dans le prolongement des années 2011 et 2012, des marges qui se contractent, des trésoreries tendues. Des suppressions d'emplois nette sur l'année.

Mais aussi :

- un chômage des jeunes de moins de 25 ans qui décroît régulièrement depuis le mois de juillet
- un chômage global a fortement ralenti au cours de l'année 2013, et le taux de demandeurs d'emploi de catégorie A a amorcé une baisse de moins 1 % en novembre.

Saluer :

- le sens des responsabilités des partenaires sociaux, notamment des organisations syndicales avec lesquelles nous faisons le point tous les deux mois, sur les conditions d'accompagnement des mutations économiques.
- la cohésion qui s'exprime lors des réunions mensuelles du comité de financement de l'économie, qui associent services de l'Etat, banque de France, les organisations professionnelles, les chambres consulaires, et les responsables des établissements bancaires, auxquels sont venus s'ajouter les présidents de tribunaux de commerce depuis quelques mois.
- Nous y examinons en détail les conditions de mobilisation des financements des entreprises en particulier ceux proposés par la Banque publique d'investissement, l'efficacité des mesures de prévention des difficultés des entreprises
- la mobilisation exceptionnelle des collectivités territoriales , au premier rang desquels le conseil général pour la mise en œuvre des politiques de l'emploi et notamment les emplois d'avenir.

1500 jeunes ont trouvé un premier emploi, grâce à ce dispositif depuis mars 2013, bien au delà des objectifs qui nous avaient été assignés.

Un exemple de politique publique qui soutient l'activité économique et l'emploi départemental, tout en participant à la recherche de la cohésion sociale, celle du logement :

L'Oise peut se féliciter de voir la construction chaque année depuis 2009 de plus de 1000 logements sociaux, auxquels, je le rappelle, 70 % de la population française est éligible. Cette année fut une année particulièrement brillante puisque ce sont près de 1250 nouveaux logements sociaux qui ont été financés.

Oui je le redis, le département est prêt à profiter dans les tous premiers du rebond de la croissance que nous espérons le plus rapide possible.

* * *

II- En 2014 nous devons amplifier nos efforts collectifs pour retrouver une croissance forte

Il nous faudra tout à la fois :

- 1/ Développer la compétitivité globale du pays
- 2/ Renforcer l'attractivité du département.

1/ Développer la compétitivité globale du pays,

11 - C'est tout d'abord, renforcer la compétitivité de nos entreprises

C'est l'objectif fixé au «pacte de responsabilité» proposé par le Président de la République », qui va faire l'objet de discussions, engagées dans les tout prochains jours, sous l'autorité du Premier ministre et qui doit se traduire pour les entreprises, par des baisses de charges et de simplification de procédures en contrepartie de créations d'emplois et du renforcement du dialogue social.

C'est l'amplification très nette d'un mouvement engagé.

En termes de baisses de charges, c'est le crédit impôt compétitivité emploi que nous devons optimiser l'utilisation dans le département sur le volet préfinancement par le système bancaire.

En matière de simplification, nous allons expérimenter, en Picardie et dans trois autres régions, la procédure unique qui fusionne permis de construire et installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour les fermes éoliennes et les installations de méthanisation. Cette autorisation regroupe 4 autorisations auparavant distinctes et permet ainsi un gain considérable de temps.

12 – C'est aussi la compétitivité globale du pays

Celle-ci passe clairement par la baisse des dépenses publiques : - 15 Geuros dans le cadre du budget 2014 – 50 recherchés pour la période triennale 2015-2017.

Toutes les collectivités publiques, toutes les procédures sont concernées.

Fondées sur des évaluations systématiques, elles vont nous conduire par exemple :

- a créer des plate formes régionale, comme celle d'examen des demandes de naturalisation, implantée ici à Beauvais dans des locaux réaménagés pour l'occasion, en fonction depuis le 1er janvier,
- à développer la dématérialisation, dans le domaine du contrôle de légalité ou du contentieux

2 - Renforcer l'attractivité de tous nos territoires

C'est l'enjeu tout à la fois des futurs programmes européens et des futurs contrats de plan pour la période 2014-2020.

S'agissant des programmes européens, nous sommes dans la dernière ligne droite de calage des dispositifs.

Le conseil régional est autorité de gestion. Il va s'appuyer sur un partenariat dynamique. Je vous fais confiance pour exprimer ce dynamisme isarien.

S'agissant des contrats de plan, le calendrier est un peu décalé, mais très rythmé lui aussi : stratégie au printemps, signature à l'été, mise en œuvre début 2015.

Nous sommes spécialement concernés par les volets

- mobilité
- numérique,
- qui permettra le développement des usages qui permettront de profiter pleinement du déploiement du très haut débit par fibre optique, engagé avec vigueur par le conseil général avec le soutien résolu, y compris financier, de l'Etat.

Mais aussi par le volet territorial,

qui comprendra

- la déclinaison de la nouvelle politique de la ville, issue de la loi en cours de vote définitif devant le Parlement ,
- l'accompagnement des territoires en mutation,
- les conditions de déploiement des services au public.
- Là encore nous allons innover en expérimentant avec le conseil général les procédures de diagnostic et de déploiement d'offre de service dans les zones présentant un déficit d'accessibilité avant même le vote de la loi de décentralisation.

2 – 2014 ce sont aussi des échéances électorales importantes

- élections européennes en mai prochain
- élections municipales et communautaires les 23 et 30 mars prochain

Saluer les maires qui sont nombreux dans cette salle, rappeler votre rôle irremplaçable pour faire fonctionner une démocratie de proximité qui soit effectivement fraternelle, remercier celles et ceux qui ont décidé de ne pas se présenter devant les électeurs au printemps.

Avec tous les maires nous allons organiser les élections

- en prenant en compte les modifications introduites par la loi du 17 mai 2013 :
- Le mode de scrutin change pour les communes de 1000 à 3500 habitants,
- Nous devons prendre en compte l'incidence du recensement au 1 janvier 2014, sur le nombre de conseillers municipaux et d'adjoints
- Vous avez noté que le dépôt de candidatures préalables est obligatoire pour tous les candidats, quelque soit la taille de la commune.
- Je viens de vous écrire, nous avons engagé une campagne de communication soutenue.

2014 va donc nous donner de très nombreuses occasions de travailler ensemble et je m'en réjouis,

Je forme le vœu que nous démontrions cette année encore notre capacité collective à nous adapter aux attentes, quelque fois aux impatiences de nos concitoyens.

S'agissant des services de l'Etat, je souhaite que nous incarnions un Etat attentif aux difficultés notamment des plus fragiles et réactif.

A toutes et à tous, je vous renouvelle mes vœux très sincères de belle et heureuse année 2014.